

DÉPARTEMENT DE HAUTE-LOIRE
Commune de VOREY sur ARZON

Vorey, le 21 avril 2026

Mesdames, Messieurs,
Les conseillers municipaux de Vorey

Objet : convocation du conseil municipal

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Madame La Maire,
Cécile GALLIEN

Madame, Monsieur, Chers collègues,

La prochaine réunion du conseil municipal, à laquelle j'ai l'honneur de vous convier à participer, se tiendra en mairie, salle du conseil municipal :

mairie@vorey.fr

Le lundi 27 avril 2026, à 20h

tél : 04.71.03.40.39

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 mars 2026
- DIA AW 633
- DIA AC 243
- DIA AH 98
- DIA AD 420
- Vote des taux communaux d'imposition 2026 (taxes foncières et taxe d'habitation pour les résidences secondaires)
- Vote du budget primitif général 2026 et des budgets primitifs annexes 2026 de la Maison de santé, du Village de Vacances, des terrains constructibles route de Bellevue, de la Patte d'Oie
- Fixation des indemnités de fonction des conseillers municipaux (art. L.2123-24-1 du CGCT)
- Délégation de compétences du conseil municipal au maire
- Commission d'appel d'offres (CAO) : élections des membres titulaires et suppléants
- Commission communale des impôts directs (CCID) : proposition de membres titulaires et suppléants
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - fixation du nombre de membres du conseil d'administration - désignation des membres centre communal d'action sociale
- Désignation de représentants élus auprès du Comité de jumelage de Vorey, Saint-Vincent et Creixell
- Désignation de correspondants élus auprès des écoles Louis Juvet et Sainte-Thérèse
- Service Unifié Emblavez Connect : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant
- Reconduction du contrat de la cheffe de projet Petite Ville de Demain (PVD) jusqu'au 31/12/2026
- Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chers collègues, l'expression de mes cordiales salutations.

Cécile GALLIEN,
Maire

Mairie de Vorey sur Arzon
Place de la Mairie
43800 VOREY SUR ARZON
t 04.71.03.40.39
www.vorey.com
e-mail : mairie@vorey.fr

Horaires d'ouverture au public : du lundi au samedi de 09h00 à 12h00
Mardi et vendredi de 14h00 à 17h00